



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/les-acteurs-de-defense-des-droits.html>

# **Les acteurs de défense des droits de l'enfant défavorables à l'adoption de la proposition de loi du 10 février 2012 relative à l'exploitation de la mendicité**

Date de mise en ligne : jeudi 6 juin 2013

- Actualités -

---

**La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)**

---

Une proposition de loi relative à l'exploitation de la mendicité, qui a pour objectif de **pénaliser la mendicité accompagnée d'enfants**, est actuellement discutée en Commission de l'Intérieur du Sénat. Au-delà de l'émotion que suscite le phénomène de la mendicité avec enfants, il est nécessaire de **réfléchir aux solutions qui doivent y être apportées**. La mendicité dans laquelle certains enfants sont impliqués ne constitue en effet que la **partie visible d'une problématique complexe**.

La CODE, ainsi que 25 autres ONG et organisations **s'opposent fermement à une pénalisation pure et simple** de la mendicité avec enfants. Nous sommes convaincus qu'une telle loi n'apportera aucune solution et que son application serait sans doute dommageable aux enfants eux-mêmes. Seule une **réponse sociale construite et réfléchie en concertation avec tous les acteurs** serait à même de répondre à cette problématique.

Retrouvez ci-dessous notre communiqué de presse, détaillant notre position et nos arguments !

**Contacts :**

FR :

- ▶ Frédérique VAN HOUCKE, Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, 02/223.75.00, frederiquevanhoucke@lacode.be, [www.lacode.be](http://www.lacode.be)
- ▶ Maud DOMINICY, UNICEF Belgique, 02/230.59.70, mdominicy@unicef.be, [www.unicef.be](http://www.unicef.be)

NL :

- ▶ Farah LAPORTE, Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, 09/225.90.25 ou 0495/78.97.28, farah.laporte@kinderrechtencoalitie.be, [www.kinderrechtencoalitie.be](http://www.kinderrechtencoalitie.be)